

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 31 janvier 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 1 p. (124r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 31 janvier 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49536>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 janvier 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Sébline, Charles \(1846-1917\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Sur la fondation du journal *Le Devoir*. Godin adresse au préfet le certificat de jouissance des droits civiques et politiques d'Antoine Massoulard, gérant du journal. Godin informe le préfet que la date de 1874 s'explique par le fait que Massoulard a quitté la France à cette époque pour aller en Amérique, d'où il est revenu en septembre 1877 pour venir au Familistère.

Notes Destinataire : Charles Sébline est préfet de l'Aisne du 18 décembre 1877 au 8 octobre 1885.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Sur le folio 124r sont copiées la lettre de Godin au préfet de l'Aisne du 31 janvier 1878 et la lettre de Godin à Édouard Champury du 2 février 1878.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir, Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Massoulard, Antoine \(1843-1882?\)](#)

Événements cités [Fondation du journal Le Devoir \(1877-1878, Guise\)](#)

Lieux cités

- [États-Unis](#)
- [France](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 31 Janvier 18

Monsieur le Maire.

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli le certificat de naissance des moins civils et politiques de M. Hassoulard, tenant du journal que je vous fournis.

La date de 1874 figurée dans ce certificat s'explique par le fait qu'à cette époque M. Hassoulard a quitté la France pour aller au Brésil, d'où il est revenu au mois de Septembre dernier pour reprendre dans mon établissement.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire l'assurance de mon entière considération.

Godin

Guise le 2 Février 18

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir vous informer des obligations réglementaires qui concernent la signature du journal.

Je me suis pas si chaque M. doit être signé de la main même du gérant-écrivain de la rédaction, ou il suffit que ce nom soit inscrit sur le M.?

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon entière considération.

Godin